

Génocide au Rwanda : Védrine poursuit Ancel pour injure et diffamation

AFP, 3 décembre 2021

L'ex-ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine attaque l'ancien militaire Guillaume Ancel pour injure publique et diffamation, après des tweets et articles le mettant en cause dans l'attitude de la France face au génocide des Tutsi du Rwanda en 1994.

L'ex-ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine attaque l'ancien militaire Guillaume Ancel pour injure publique et diffamation, après des tweets et articles le mettant en cause dans l'attitude de la France face au génocide des Tutsi du Rwanda en 1994.

M. Védrine, à l'époque secrétaire général de l'Elysée, attaque en citation directe M. Ancel devant la 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. L'audience est prévue le 18 février.

La procédure « *porte sur des propos liés au Rwanda, soit sur des*

tweets soit sur son blog dans ses articles », a indiqué à l'AFP l'avocat du plaignant, Me Alexandre Mennucci.

« *Le sens de notre action, c'est que le tribunal reconnaisse qu'effectivement Hubert Védrine a été diffamé et injurié* », a expliqué l'avocat. « *On peut contester le rôle historique de quelqu'un mais l'injurier n'est pas acceptable* ». Selon lui, l'ancien ministre « *est souvent diffamé et injurié à raison du Rwanda* ». Il souhaite « *qu'on dise que c'est insupportable et que c'est une infraction pénale* ».

Selon un rapport d'historiens, remis en mars dernier au président Emmanuel Macron, la politique de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, menée par le président François Mitterrand et son entourage « *aveuglés idéologiquement* », a été une « *faillite* » et porte des responsabilités « *accablantes* » dans le génocide des Tutsi.

Ce rapport de plus de 1.000 pages,

fruit de deux années d'analyse des archives françaises, dresse un bilan sans concession de l'implication militaire et politique de Paris, tout en écartant la « *complicité* » de génocide longtemps dénoncée par Kigali.

A la sortie du rapport, Védrine en avait salué « *l'honnêteté* » tout en se félicitant qu'il « *écartait toute complicité de la France* » dans le massacre organisé et planifié de quelque 800.000 à un million de Rwandais, essentiellement tutsi.

Il poursuit désormais Guillaume Ancel, ancien officier de l'armée française, présent au Rwanda au moment des faits, très actif pour mettre au jour les responsabilités de la France dans le drame.

« *Védrine n'a jamais accepté de rendre des comptes, de dialoguer sur ses responsabilités au Rwanda* », a-t-il regretté dans un entretien avec l'AFP, relevant les conclusions du rapport d'historiens selon lesquelles

« *l'affaire du Rwanda est un désastre français* » avec « *une responsabilité accablante de l'Elysée* ».

L'ex-militaire estime que les thèses de son adversaire sont « *révisionnistes* », notamment lorsqu'il accuse le président rwandais actuel Paul Kagamé d'avoir déclenché le génocide en tuant le président hutu Juvénal Habyarimana. Ou lorsqu'il évoque un « *deuxième génocide* » contre les Hutu, afin, selon M. Ancel, d'atténuer la gravité des faits.

« *D'un côté, il clame en permanence qu'il était secrétaire général de l'Elysée, au cœur du pouvoir. De l'autre, quand on parle de responsabilité accablante de l'Elysée, il répond : "vous ne pouvez pas me reprocher ça, je n'y suis pour rien"* ».

Et d'ajouter : « *il veut jouer les vierges effarouchées sur le sujet tout en expliquant que c'est lui qui était à la manœuvre à l'Elysée. Je ne comprends pas* ».